

Spéracèdes. Conseil école du 16/10/2014

Présents : M. PASQUELIN, Maire et vice président de la CAPG, Jacques Tranchet, conseiller municipal, responsable des travaux, M. le Directeur, les 5 enseignantes, Solange Majoullier, ATSM, Corine Felix, responsable TICE et BCD, Stéfania, Faten et Anaïs (service cantine), Léa Choisy, Directrice du Centre de loisirs et référent NAP, Anne Gareau ,Présidente de l'APE, Béatrice LE CLAIRE, Stéphanie Domingues, Carine Misciglia, Florence PINTUS, membres élues au conseil d'école.

Représentants des élèves : Swan Mobek et Claire Gareau CM1/CM2

Excusés : Céline Gonzalez ATSEM, M. Scordo,ADJOINT aux écoles, Monsieur L' IEN de Grasse

Absence : Madame la DDEN

- Question des délégués des élèves :
- A la pause de midi il n'y a pas d'activités, les enfants sont nombreux et le risque d'accident élevé.

Les trois services de cantine ne permettent plus d'organiser d'activités durant la récréation. Néanmoins les enfants ne s'ennuient pas et les quelques accidents sont bénins.

- On mange toujours la même chose au goûter.
C'est vrai, le 6/11 une réunion avec la Sogeres, la mairie et la CAPG est prévue à ce sujet.
- Le préau manque de surveillance entre 12h et 14h :
5 animateurs surveillent activement les enfants, c'est un effectif suffisant.
- A la sortie d'étude le jeudi, les élèves ne sont pas autorisés à rejoindre le microsite.
Les enfants dès leur sortie de l'étude sont autorisés à rejoindre les NAP (nouvelles activités périscolaires) nouvelle dénomination des TAP.
- Quelle possibilité d'avoir le goûter plus tôt :
si le goûter tarde c'est que les enfants sortant des NAP sont très excités et que le silence est long à obtenir. Les enfants n'ont pas de récréation de l'après-midi.
- Les toilettes du cycle 3 sont sales (papier partout) et les doigts se coincent dans les portes :
- Les enfants demandent d'autres activités sur les temps NAP, en particulier hip hop, peinture, dessin, décoration et jeux.
Le temps « Sport collectif » y répond partiellement. Le changement de planning aux vacances intègre ces demandes.
- Cantine : le premier service a des parts plus petites.
C'est une impression. En début d'année cependant, les parts de la Sogeres étaient trop petites, il a fallu leur faire remarquer.

- Les CP/CE1 veulent plus de temps à la cantine.
Ils descendent à 13h. A part le premier jour, ils ont toujours eu le temps de finir de manger.
Serait-il possible d'avoir plus de rab et moins de bruit ?
- CM1/CM2 : Demande de déplacer les porte-manteaux. Reste à faire : robinet d'eau dans la classe, Moustiquaires, savon dans les toilettes des filles. Film solaire à étendre sur la vitre de la salle informatique.
- Travaux / Hygiène / sécurité :

Une partie des travaux a déjà commencé, les prochains sont programmés et seront effectués durant les vacances. Pour les demandes d'intervention « rapides » (changer une ampoule, les porte savons...), les enseignants peuvent s'adresser directement au personnel d'entretien de la mairie. Lorsqu'il s'agit de travaux plus conséquents la demande doit passer par le responsable des travaux à la mairie. Le Directeur remercie les services techniques de la mairie pour les travaux qu'ils effectuent dans l'école.

- Changer le porte savon du robinet dans la cour du cycle 3 qui sert à se laver les mains avant la cantine.
- PS : besoin d'étagères. Le mitigeur posé dans les toilettes des adultes est inutilisable. Pas de rangement définitif près du photocopieur dans l'attente des travaux de la porte condamnée. Peinture de la classe de PS/MS : elle sera faite par une entreprise après appel d'offre. Programmé pour 2015. De manière générale, pour tous travaux dans l'école, préciser dans le cahier des charges des entreprises d'employer des matériaux adaptés aux enfants en bas âge.
- CP/CE1 : lumière à poser au-dessus du tableau des CP.
- Salle polyvalente : demande de garde-fou ou de barreau à toutes les fenêtres pour ouvrir en été. Ajout de porte-manteaux en remplacement de ceux qui ont été enlevés. Gouttières au-dessus de l'escalier de la salle polyvalente et de la salle de la mairie à aménager.(fuite aussi sur une gouttière côté cantine) Changer les 8 tables actuelles pour des tables plus légères et facilement déplaçables. Double de clefs pour que les enseignantes puissent sortir par la salle polyvalente.
- Poubelle à pédale à la cantine.
- Les exercices d'évacuation incendie ont lieu une fois par trimestre selon la réglementation. A la rentrée de novembre prévoir de les réaliser avec la présence de la police municipale de Cabris (police municipale de Spéracèdes temporairement en arrêt-maladie). Le PPMS (Projet particulier de mise en sécurité des enfants) existe, il prévoit les procédures de mise en confinement, incendie et tremblement de terre.
Evacuation bus à prévoir également. La mairie se renseigne auprès du CG06.
Formation aux premiers secours à renouveler pour le personnel mairie et enseignant.

- Cantine scolaire :

- Trois services de cantine sont organisés cette année pour la première fois. Le bilan est très positif selon le personnel encadrant : des groupes d'enfants plus petits, plus gérables, moins de bruit.

La mairie envisage l'installation d'une cantine pour les maternelles dans l'actuelle maison médicale attenante à l'école dont les praticiens doivent se déplacer vers un nouveau bâtiment aux normes. Le temps d'obtenir les subventions, de passer les marchés, de déposer le permis, de mettre aux normes, etc... elle sera opérationnelle en 2017 peut-être.

- Les 5 PAI seront examinés le 13/11/2014 après-midi, en présence de la médecine scolaire, de la mairie, de l'école, de la CAPG, des ATSEM et du personnel de cantine et des familles.
- Les repas sans porc demandés pour quelques enfants ne sont pas livrés. Ces demandes ne sont pas transmises au fournisseur, la mairie considère que l'école est laïque et que les demandes de régime alimentaire liées à des pratiques religieuses, quelles qu'elles soient, ne sont pas recevables. La directrice du périscolaire et une enseignante font remarquer que dans le cadre du centre de loisirs, les menus sans porcs sont livrés.

Pour rappel : La circulaire du 16 août 2011 du ministère de l'intérieur relative au rappel des règles afférentes au principe de laïcité - demandes de régimes alimentaires particuliers dans les services de restauration collective du service public, dispose que « le fait de prévoir des menus en raison de pratiques confessionnelles ne constitue ni un droit pour les usagers ni une obligation pour les collectivités ». Ainsi la circulaire n'oppose pas d'interdiction de principe à la diversification des menus afin de répondre à certaines convictions, mais elle exclut en revanche toute revendication de droit en la matière en fonction du culte et des croyances individuelles, la collectivité disposant d'un libre arbitre en la matière.

- Bilan des nouvelles activités périscolaires (NAP) :

75 dossiers enfants ont été reçus initialement, suite au démarrage de l'étude, sous la surveillance d'une enseignante, la CAPG a constaté une baisse de l'effectif qui redevient total le vendredi. Avec 5 animateurs permanents, le centre de Spéracèdes se considère bien doté comparativement à d'autres communes.

- Résultats des élections des parents d'élèves :

- 73 votants. Le taux de participation s'élève à 40,11 %. La Présidente de l'APE fait remarquer que le quorum (nombre de votants nécessaire pour qu'une élection soit valable) est de 40% et que

sans cela il ne peut y avoir de représentants des parents d'élèves au conseil d'école. Une mobilisation des parents est donc nécessaire, même dans le cas d'une seule liste.

- Intervention de Mme Felix sur son appui aux enseignants pour l'informatique :

Toutes les classes sont concernées deux fois par semaine, soit 7 demi-journées pour l'école (21h) et le reste du temps pour la bibliothèque municipale. CP/CE1 : travail avec logiciels et ateliers. PS/MS : initiation CP/GS : début de traitement de texte, logiciel. CE/CM : logiciels de français et de maths/ rallye lecture. Chaque année l'école de Spéracèdes a 100% de résultats au brevet informatique.

Il faut prévoir un contrat de maintenance pour le parc informatique qui devrait être élargi cette année à des tablettes numériques.

- Effectifs en cours

14 PS / 12 MS, 17 GS /7 CP, 9 CP/ 15 CE1, 13 CE2 /8 CM1, 6 CM1 /15 CM2, soit un total de 116 élèves. L'effectif est légèrement en baisse par rapport à l'an passé.

- Règlement intérieur de l'école :

Voté à l'unanimité. Pas de question.

- Sorties ski :

90 élèves sont concernés cette année, les GS de la maternelle également. 18 parents sont attendus pour l'encadrement, dont 12 skieurs de préférence. ➔Dossiers des parents accompagnateurs à retourner pour fin novembre. Les PS/MS prévoient de faire une sortie raquettes.

Le 6 novembre, le CG06 équipera la totalité des enfants. Cette année le Directeur , occupé aux tâches administratives, sera remplacé par Mme Marion CROUIGNEAU pour ces sorties . Les procédures devront à cette occasion être passées en revue et renforcées pour la coordination.

6 sorties du jeudi 8 janvier au 12 février. Départ 8h15 pour démarrage des cours de ski à 9h30. Retour école vers 15h40. Un animateur de la CAPG sera mis à disposition.

La question du retour des enfants au centre de loisir se pose puisque le personnel du centre n'est pas autorisé à aller chercher les enfants à leur sortie des bus. Une possibilité à creuser serait de faire partir les bus à 15 minutes d'intervalle pour donner aux enfants le temps de décharger sur le parking côté école. Cela nécessite de réserver le parking préalablement... D'autres pistes peuvent être recherchées d'ici là.

- Projets d'école :

Autour de Picasso pour toutes les classes. Le 9 décembre les PS/MS se rendent au musée d'Antibes. Le 4 décembre ce seront les CP/CE1 autour de géométrie et formes. Le cycle 3 ira au musée de Vallauris : travail sur les céramiques de la chapelle (guerre et paix).

Projet de chorale avec l'école de Cabris sur le thème du Jazz.

- Calendrier :

Noël : 12 décembre, Carnaval et cross à définir au printemps, Kermesse le 26 juin.

A l'instar de l'an passé, il n'y aura que deux conseils d'école cette année. Le prochain est prévu en mai. Il n'y aura pas de report du pont de l'Ascension.

- Questions diverses :

La caisse des écoles finance le fonctionnement (24 000 euros). Le budget est consultable en mairie. L'investissement est pris sur le budget de la mairie.

Le permis de construire de la salle polyvalente sur la classe de CP/CE1 a été déposé. Une subvention de 150 500 euros a été obtenue sur un total de 400 000 euros (contrat PASS). Une subvention de la CAPG serait attendue selon que le bâtiment est reconnu d'intérêt communautaire.

Problème récurrent de la fermeture du portail de la cour côté maternelle à 8h20. Il est demandé aux parents de bien vouloir respecter l'horaire.

Demande d'affichage des menus en début de mois sur le site de la mairie.

Possibilité de se brosser les dents et de changer de chaussures en classe de PS : il n'y a pas assez de robinets pour se brosser les dents.

Le lavage des mains avant de manger se fait dans les cours, il n'y a pas de possibilité en cantine.

Souci des PS/MS les jours de pluie pour se rendre à la cantine. Prévoir bottes de pluie et change.

Demander à tailler la haie le long du parking qui masque la visibilité des enfants en sortie de parking.

Compte-rendu réalisé par la secrétaire de séance , madame Pintus Florence ,et le directeur.

Séance levée à 20h15.Le directeur

P Maury